

*cornard dans bois*¹; *li fère misouc*, il s'avance à petit bruit, comme le braconnier qui craint d'effaroucher le gibier. Le lecteur étendra facilement cette courte liste.

Nous n'aurions pas tout dit sur le noir créole si nous ne rappelions, au moins en passant, la ferveur du culte qui l'entraîne trop souvent à *l'église zanguerna*², et si nous ne signalions son antipathie, faite de dédain et de rancune, pour la population indienne qui lui a enlevé, pouce à pouce, presque toute sa place sur le sol natal. Un homme venait d'être tué par une charrette emportée : *Napas éne doumounde, éne malbar*³, répondait, sans plus de détails, un créole

1. Il marche la tête droite comme un cornard dans la forêt.

2. L'église des païens; la cantine, le débit d'arac. Zanguerna est la corruption de Jaggernaut.

3. Ce n'est pas un homme, c'est un malabar.

à un curieux qui s'informait. Dans leur langue, *éne malbar*, c'est un homme mou et veule, sans force physique et sans ressort moral. *Éne nation tripe*, tel est leur jugement sommaire sur toute la race.

Nous venons, dans cette esquisse rapide, d'indiquer la physionomie du noir créole et de la langue qu'il s'est faite. C'est maintenant de l'analyse de ce langage qu'il convient d'entretenir un instant notre lecteur.

Et d'abord, le parler qui nous occupe est-il dialecte, langue ou patois? A prendre chacun de ces termes dans son acception rigoureuse, le créole ne saurait prétendre à aucun. Les dialectes, en effet, sont comme autant de ruisseaux qui, sortis du même versant, coulent d'abord dans des lits séparés, jusqu'au moment où celui d'entre eux que les hasards du terrain ont fait plus

important que les autres, les reçoit tous à titre de tributaires entre ses bords plus spacieux, où leurs eaux réunies vont couler désormais confondues. A ce moment les ruisseaux sont devenus rivière, et les dialectes langue. Le créole n'est, on le voit, ni une langue ni un dialecte.

Est-ce du moins un patois ? Mais un patois est l'héritier direct et légitime d'un dialecte ; c'est, en plein sol natal, le rejeton d'un arbre, fécond jadis, duquel s'est retirée toute culture, mais dont les fruits dégénérés ne laissent pas de rappeler la saveur des anciens jours. Les dialectes précèdent l'unité de la langue, les patois survivent aux dialectes, après que la langue unifiée a attiré à elle toutes les forces vives du langage. Le créole, on le voit encore, n'est pas plus un patois qu'un dialecte ou une langue.

Resterait le mot jargon, que nous devrions peut-être préférer à cause même de son manque de précision. Mais l'usage avait décidé avant nous en faveur du mot patois. On nous le pardonnera : le terme n'est rien moins qu'ambitieux.

Notre patois, donc, s'est détaché du français dans la première moitié du siècle dernier. Mais ce n'est pas dans la langue littéraire qu'il faut en chercher la source ; c'est du langage familier qu'il procède seul, et particulièrement du parler de certaines provinces maritimes : de la Bretagne et de la Normandie particulièrement. De là, dans le créole, bien des mots que ne connaissait plus la langue écrite, mais qui se parlaient encore ; de là, surtout, les termes du vocabulaire nautique qui a passé presque tout entier dans le créole. Un matelot français a bientôt fait de parler

notre patois avec élégance et propriété. Il peut lofer, louvoyer ou courir les bords, larguer, amarrer, capoter, hisser, aborder, virer, souquer; on le comprend, il parle la vraie langue. *Lhère matelot là trouve ène zène fille passé pour alle bazar, si zène fille là éna lenverguire, li doite sérre divent pour lèsse li passe morceau. Après, matelot là va capave hisse son foc pour sivré li grand largue*¹. Nous ne continuerons pas de ce style; le lecteur trouvera dans les « Locutions » d'autres emprunts faits à la même source.

La phonétique nous fournit aussi sur la provenance du créole, et sur l'époque où il s'est détaché du français, quelques rensei-

1. Quand ce matelot voit une jeune fille passer pour aller au bazar, si cette jeune fille a de l'envergure, il doit serrer le vent pour la laisser dépasser un peu. Ensuite le matelot pourra hisser son foc pour la suivre grand largue.

gnements que nous devons indiquer sommairement.

Balai, balayer, sont un seul mot en créole: *balié*. Or, balier s'est dit jusqu'au dix-huitième siècle à côté de balayer: « balier est plus en usage que baleyer, dit le dictionnaire de Richelet, parce qu'il est plus doux à l'oreille. » C'est en effet ce qu'a trouvé l'oreille créole. Le son nasal de *fanme*, de *manman*, général au seizième siècle, persiste dans quelques provinces d'où il nous est venu. *Oué* pour *oi* est la prononciation qu'avaient gardée le palais et la chaire jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Le patois de notre sœur aînée, l'île Bourbon, n'en connaît pas d'autre: moi, toi, y sont *moué*, *toué*; notre créole a répudié cette prononciation pour dire, comme le français actuel, moi et toi; mais la preuve qu'il l'avait d'abord adoptée se re-

trouve dans la physionomie de certains mots qui sont restés en arrière : la toile, *atouèle* ; une boîte, *éne bouète* ; un fouet, *éne fouète*. En revanche, comme pour se rattraper, le créole a fait de l'aloès, *laloï-laloua* ; *fré* pour froid ou frais ; *rédi* pour roide ou raide, sont de même des sons qu'a connus le français, qui, comme nous, a dit la main drète pour la main droite. Le son *tié* de amitié, moitié, cimetièr, tend à se généraliser en créole ; mais les anciens, à l'exemple de Charlotte et de Pierrot du « Festin de Pierre », préféraient *quié* ; la moitié, *la mouquié* ; cimetièr, *cimiquièr* ; un demi-setier, *éne misquié* : nos vieux noirs ne disent pas autrement. *U* précédant les labiales *m* et *n*, a donné *i* en créole : *éne plime*, une plume ; *éne prine*, une prune ; mais le français a dit prumier, puis primier pour premier. *Pourtrét*, portrait ; *proumené*, pro-

mener ; *zorié*, oreiller ; *nd-yé*, noyer ; *plô-yé*, ployer ; *ma haï li*, je le hais, sont autant de prononciations qu'a connues le français, et qu'on retrouverait encore au besoin.

Dans l'étude analytique de notre patois, voici de quels prémisses nous sommes parti :

Étant données deux expressions, deux façons de dire que le créole connaît l'une et l'autre, celle-là nous semble la forme vraiment créole qui s'éloigne le plus du français ; car le créole en possession de la forme française elle-même, n'eût pas songé à créer l'autre dont il n'aurait pas eu besoin.

Si donc le créole dit aujourd'hui presque indifféremment : *Quand vous va rencontre*

Donc « j'irai », *mo va allé*, c'est le mot à mot du français « je vais aller ».

Le « allons » de l'impératif est une véritable forme interjective.

PRÉPOSITION AUXILIAIRE « POUR ».

Nous avons vu la préposition « pour » composant le futur prochain. Elle traduit encore l'auxiliaire français « devoir ». — Ex. : Je dois aller demain, *Mo pour alle dimain*. Il doit pleuvoir, le temps est trop couvert, *Laplie pour tombé, ça lètemps là trôp noir*. Je vous dirai quand je devrai sortir, *Mo va dire vous, lhère mo va pour sourti*. Ils devaient se marier, *Zautes té pour marié*. Quand elle devra venir, *Lhère li va pour vini*; etc., etc.

PRÉPOSITION AUXILIAIRE « APRÈS ».

Nous l'avons vue concourant à former le passé simultané. — Ex. : Je chantais quand il est entré, *Mo té après çanté lhère li ti entré*; mais elle passe à tous les temps. Au présent : *Mo après manzé*, Je mange en ce moment, je suis à manger (*I am eating*). Au futur : *Lhère mo va après manzé*, Quand je serai à manger, occupé à manger, en train de manger.

FORME AUXILIAIRE *fèque*.

Elle traduit, nous l'avons dit, le gallicisme « ne faire que de » et forme un passé récent. — Ex. : *Mo té fèque dizné*, Je venais de déjeuner. Elle passe donc au futur. — Ex. : *Lhère mo va fèque dizné*, Quand je viendrai de déjeuner, où elle marque une antériorité immédiate.

Nous la retrouvons à tous les modes. — Ex. : Je viendrais de le manger que ma bouche en conserverait encore l'odeur, *Mo té va fèque manze li qui mo labouce té va senti encore so l'odère*, conditionnel.

Après avoir couru, il n'y a qu'un instant, boire de l'eau froide est dangereux, *Lhère fèque galpé boire dileau frés napas bon*, infinitif.

CONJUGAISON.

Le verbe étant réduit à un thème unique, la conjugaison est une, on le comprend de reste.

Nous en donnons le paradigme pour grouper les faits épars dans les paragraphes précédents.

VERBE *MANZÉ*, MANGER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

<i>Mo manzé</i>	Je mange
<i>To manzé</i>	Tu manges
<i>Li manzé</i>	Il mange
<i>Nous, vous, zoutes manzé.</i>	Nous mangeons, vous mangez, ils mangent.

2° PRÉSENT.

<i>Mo après manzé</i>	Je mange en ce moment (<i>I am eating</i>)
<i>To après manzé, etc.</i>	Tu manges en ce moment, etc.

PASSÉ SIMPLE.

<i>Mo té manzé</i>	Je mangeais, j'ai mangé, je mangeai
<i>To ti manzé, etc.</i>	Tu mangais, tu as mangé, tu mangeas, etc.

PASSÉ ABSOLU.

<i>Mo fine manzé</i>	J'ai mangé, j'ai fini de manger
<i>To fine manzé, etc.</i>	Tu as mangé, tu as fini de manger, etc.

PASSÉ SIMULTANÉ.

<i>Mo té après manzé</i>	Je mangeais en ce moment-là (<i>I was eating</i>)
<i>To ti après manzé, etc.</i>	Tu mangeais, etc.

PASSÉ DOUBLE OU ANTÉRIEUR.

<i>Mo té fine manzé</i>	J'avais mangé, j'eus mangé
<i>To té fine manzé, etc.</i>	Tu avais mangé, tu eus mangé, etc.

PASSÉ RÉCENT

<i>Mo féque manzé</i>	Je viens de manger, je ne fais que de manger
<i>To féque manzé, etc.</i>	Tu viens de manger, etc.

FUTUR SIMPLE.

<i>Mo va manzé</i>	Je mangerai
<i>To va manzé, etc.</i>	Tu mangeras.

FUTUR PROCHAIN. *

<i>Mo pour manzé</i>	Je vais manger, ou je dois manger
<i>To pour manzé, etc.</i>	Tu vas manger, ou tu dois manger, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

<i>Mo va fine manzé</i>	J'aurai mangé
<i>To va fine manzé, etc.</i>	Tu auras mangé, etc.

* Les deux formes se combinent et donnent : *Mo va pour manzé*, Je devrai manger ou je serai sur le point de manger. Cette dernière forme se combine avec le futur antérieur : Quand j'aurai presque mangé, quand je serai sur le point d'avoir mangé, *Lhère mo va pour fine manzé*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

<i>Mo té va manzé</i>	Je mangerais
<i>To té va manzé, etc.</i>	Tu mangerais, etc.

PASSÉ.

<i>Mo té va fine manzé</i>	J'aurais mangé
<i>To té va fine manzé, etc.</i>	Tu aurais mangé, etc.

PASSÉ RÉCENT.

<i>Mo té va féque manzé</i>	J'aurais mangé il n'y a qu'un instant
<i>To té va féque manzé</i>	Tu aurais mangé il n'y a qu'un instant, etc.

IMPÉRATIF.

<i>Manzé</i>	Mange
<i>Lésse li manzé</i>	Qu'il mange (<i>let him eat</i>)
<i>Allons, anons, anous, manzé ou lésse nous manzé</i>	Mangeons.
<i>Manzé</i>	Mangez
<i>Lésse zantes manzé</i>	Qu'ils mangent.

SUBJONCTIF *.

Le subjonctif, nous l'avons dit, n'existe pas.

* Toutes les formes que nous donnerions se confondraient dans celles des autres modes.

INFINITIF.

PRÉSENT.

<i>Manzé</i>	Manger.
--------------	---------

FUTUR.

<i>Pour manzé</i>	Devoir manger.
-------------------	----------------

PASSÉ.

<i>Fini manzé</i>	Avoir mangé.
-------------------	--------------

PASSÉ RÉCENT.

<i>Féque manzé</i>	Avoir mangé il n'y a qu'un instant.
--------------------	-------------------------------------

Voici pour prouver l'existence du futur et des passés de l'infinitif.

Futur : Quand on va manger avec la main, il vaut mieux que la main soit propre, *Lhére pour manze av lamain plis vaut mié lamain propre.*

Passé : Il faut avoir mangé avant de boire de la liqueur, *Bisoïn fine manzé avant boire laliquère.*

Passé récent : Quand on vient de sortir d'une grande maladie, c'est du bœuf qu'il faut, *Lhére féque sourti dans grand malade laviande bés qui bisoïn* (prononcez plutôt *Javianne*).

DU VERBE PASSIF.

Le verbe « être » n'existant pas, et le thème